

L'AGRAFEUSE

CGT - BANQUE PALATINE

*Nous vous souhaitons
une bonne année*



Bonne résolution :
Me syndiquer à la CGT !

Négociations Annuelles Obligatoires

2026

Sur la forme

Voici le déroulé des négociations :

Première réunion : une présentation macroéconomique qui doit nous inciter à faire des demandes très raisonnables car tout va mal

Seconde réunion : chaque organisation précise ses demandes de revalorisation. Mais nous n'avons aucune idée de ce que nous propose la direction.

Troisième réunion : la Direction nous indique ses propositions qui sont à prendre ou à laisser, avec le seul bémol du plancher de revalorisation salariale qui a été accepté en 15 minutes.

Quatrième réunion : relecture et signature ou pas.

Un dialogue



Sur le fond : des propositions acceptables

- ◆ Une prime de partage de la valeur de 1 000 euros pour tous
- ◆ Une augmentation générale de 1% pour tous avec un plancher de 400 euros et un plafond de 800 euros par an.
- ◆ Un budget de 650 K€ pour les augmentations individuelles (+ 50 K€ par rapport à l'an dernier)
- ◆ Un budget primes exceptionnelles de 300 K€
- ◆ Un budget égalité pro pouvant aller jusqu'à 150 K€ en fonction de la transposition de loi sur la transparence salariale,
- ◆ L'augmentation du budget café à 120 K€
- ◆ Le maintien du remboursement des abonnements de transport à 75%



Nous avons signé...

Même si nous ne sommes toujours pas d'accord sur le budget café qui relève pour nous de la qualité de vie au travail et non de la NAO, si nous n'avons pas été entendus sur la revalorisation du ticket restaurant et si l'augmentation proposée par la direction est la moitié de ce que nous avions demandé...

La transparence salariale

La directive européenne sur la transparence salariale adoptée le 10 mai 2023 doit être obligatoirement transposée dans le droit français avant le 7 juin 2026. Elle vise principalement à améliorer la transparence en matière de rémunération afin de réduire les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. .

La transparence salariale doit **rendre accessibles et compréhensibles** les informations relatives à la rémunération : niveaux de salaires, critères d'attribution, modalités d'évolution et écarts constatés entre catégories de salariés. Elle ne signifie pas forcément publier tous les salaires individuels, mais structurer et partager une information fiable, lisible et objectivée.

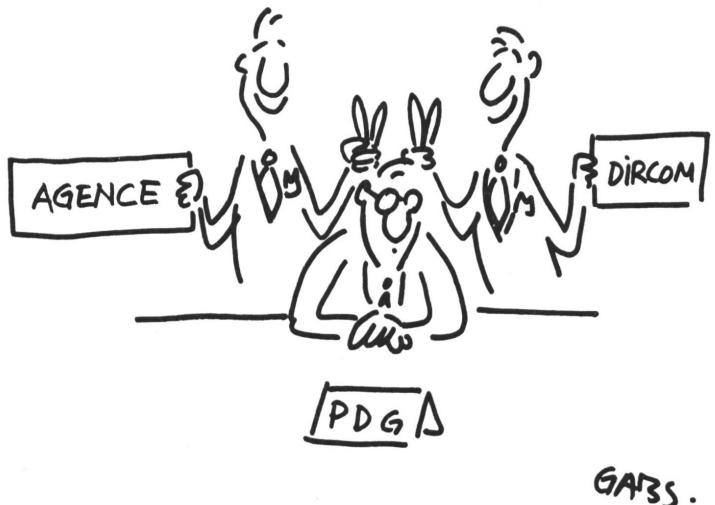
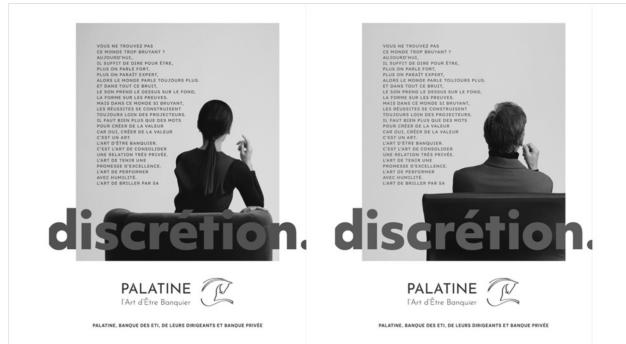


Cette démarche vise à **garantir l'égalité de rémunération** pour un même travail ou un travail de valeur égale, à réduire les écarts injustifiés, notamment entre les femmes et les hommes et à limiter les biais ou pratiques opaques dans la fixation des salaires.

Cette directive impose notamment de communiquer les critères de rémunération, de publier des écarts de salaires par sexe et de justifier les différences supérieures à un certain seuil.

C'est pourquoi à la Palatine, le budget égalité pro pourra aller jusqu'à 150K€ en fonction de cette nouvelle directive, mais les critères de calcul ne seront pas connus avant début juin.

L'art de la discréetion et notre point de vue



Les négos qui nous attendent en 2026



Peu de négociations en 2026 puisque l'intéressement a été signé pour 2 ans. Le télétravail devrait à nouveau être sur la table en fin d'année. Les prochaines NAO s'ouvriront en 2027.



Absence et part variable

Ta part variable est liée à des objectifs commerciaux, et tu as été absent plus de 90 jours au cours de l'année. Si tu souhaites renégocier tes objectifs commerciaux, **tu devras le faire impérativement dans les 15 jours suivants ton retour. Après ce sera trop tard et non négociable.**

En revanche, si tu reviens d'un congé maternité, ton manager aura 15 jours pour te le proposer.

Le plus simple : à ton retour se rapprocher d'un élu CGT pour faire valoir tes droits.

SÉCU: CEUX QUI ABUSENT



Restez toujours informé de l'actualité Palatine grâce à l'application CityKomi CGT Palatine sur votre téléphone portable



Abonnez-vous sans contrainte car nous ne collectons aucune donnée personnelle, aucune liste de diffusion n'existe. Nous vous informons au fil de l'eau. Vous pouvez également nous adresser des alertes ou des informations (nous ne connaîtrons pas davantage votre identité).

C'est simple, téléchargez l'appli gratuite sur votre portable et abonnez vous à CGT Banque Palatine.

Abonnez-vous à CGT PALATINE.

Faites le dès aujourd'hui



Rejoignez la CGT PALATINE